

LE CONTEXTE ACTUEL

Les objectifs que nous, en tant que Canadiens, nous sommes fixés par la Loi sur la radiodiffusion sont simples et directs. Le système de la radiodiffusion canadienne devrait "sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada", et "...la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait...être de haute qualité, et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres." Malheureusement la réalité du système que nous avons construit, bien que remarquable sous bien des aspects, ne répond pas à nos attentes. Notre système de télévision n'est tout simplement pas très canadien.

La réalité du système que nous avons élaboré est la suivante :

- Plus de la moitié d'entre nous avons maintenant davantage d'occasions de regarder des émissions de télévision américaines que la plupart des Américains en ont eux-mêmes.
- Le Canada anglais a à sa disposition deux fois plus d'émissions étrangères que canadiennes.
- Dans certains centres (Vancouver, par exemple), 80% de la programmation est étrangère.
- Les émissions étrangères représentent 75% de l'écoute de la télévision anglaise.
- Les émissions étrangères représentent 42% de l'écoute de la télévision française.
- L'écoute d'émissions étrangères est encore plus élevée pour nos enfants (83% pour le Canada anglais, 56% pour le Canada français).